

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 35 (1955)
Heft: 12

Vorwort: La Chambre de commerce suisse en France vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*La Chambre de commerce
suisse en France vous présente ses meilleurs
vœux pour la nouvelle année.*

Les mois qui viennent de s'écouler ont apporté à nos membres plus d'un sujet de souci et de déception. Ils n'en sont pas moins riches de promesses, puisqu'ils ont vu la conclusion d'un accord commercial valable deux ans, qui met fin aux restrictions de février 1952, et d'un arrangement concernant la possibilité pour les ressortissants suisses d'obtenir l'autorisation d'exercer une activité professionnelle en France. Ils permettent donc d'espérer et justifient les vœux que nous formulons en songeant à nos adhérents et à la tâche difficile qu'ils ont entreprise de resserrer, par leurs transactions quotidiennes, les liens qui unissent les économies française et suisse.

Nous souhaitons pour 1956, dans un climat de confiance, de bienveillance et de compréhension réciproques, qui devrait aller de soi entre nos deux pays :

— de larges possibilités pour les jeunes Suisses de venir travailler en France, pour les jeunes Français de s'établir en Suisse, grâce à l'application rigoureuse des arrangements conclus ;

— le rajeunissement progressif de nos colonies, conforme à la tradition d'hospitalité de nos deux pays ;

— une libération plus poussée des marchandises importées de Suisse ;

— l'amortissement progressif et l'abolition de la taxe spéciale temporaire de compensation, qui neutralise les efforts de la libération ;

— l'abrogation du décret majorant les droits de douane français sur l'horlogerie ;

— des négociations tarifaires qui permettent d'amener les droits français à concordance avec les droits suisses ;

— la solution des divergences relatives à la valeur en douane ;

— l'assouplissement et l'accélération de la procédure d'examen des licences d'importation et des demandes de transferts financiers.

Si ces vœux pouvaient être exaucés — nous y travaillerons sans relâche tout au long de l'année — les affaires seraient plus faciles, la vie plus douce, les loisirs plus longs et plus détendus pour nos adhérents. Nous le leur souhaitons de tout cœur.